

J'aime mieux être obligé, nuit et jour, de bercer [feu.
 Que d'entendre une vieille veuve grogner (1) au coin du
 J'aime mieux être obligé de bercer nuit et jour,
 Que de retirer une vieille veuve d'un taudis (2) !

— Cette chanson m'a été chantée en juillet 1860 par un
 jeune soldat nommé Yvon Le Cam, de Trégonneau
 (Côtes-du-Nord).

— On remarquera que les vers sont de mesures diffé-
 rentes ; les trois premiers peuvent compter 15, 14 ou
 13 syllabes, mais le quatrième en a invariablement 13 et
 le premier hémistiche de chaque vers, 8. Ces irrégularités
 ne sont pas rares dans les poésies populaires. — L'air
 n'en a pas moins une facture très carrée de 16 mesures.

— Cette chanson offre un contraste frappant pour la
 morale avec celle si populaire de : *An hani gouz*. Tout
 le monde en connaît l'air et même le premier couplet que
 nous rappelons :

DISKAN :	REFRAIN :
Ann hani gouz (3)	La vieille,
Eo va douz,	C'est mon amie ;
An hani gouz	La vieille,
Eo zur !	Assurément.
An hani iaouañg a zo koañt	La jeune est jolie,
An hani gouz édeuz arc'hañt,	La vieille a de l'argent ;
An hani gouz	La vieille,
Eo va douz, etc.	C'est mon amie, etc.

(1) *Gwigourat*, grincer ; c'est le bruit que fait entendre l'essieu d'une
 brouette qui a besoin d'être graissée.

(2) *Eun toulfier* ; mot à mot : *un trou puant*.

(3) Remarquons que cette chanson est originaire de la Cornouaille
 quimpéroise et que à Quimper on dit : *An hani gouz* et non *An hini goz*
 comme on prononce en Léon, ce qui ne rime pas d'ailleurs avec : *Eo va*
douz. C'est donc *An hani gouz* que l'on doit prononcer, quand on chante
 ou qu'on parle de la chanson.

Les autres couplets ont été variés à l'infini, suivant la fantaisie de chacun, de sorte que toutes les versions que l'on peut recueillir ne sont que des parodies de la chanson type qu'on ne retrouve plus.

Le sens moral qui paraît se dégager du premier couplet et du refrain, c'est que le Breton serait d'une nature intéressée, avide d'argent et, dit-on, quelquefois d'une avarice sordide ; que, par suite, il n'est nullement accessible au sentiment de l'amour. Or, rien n'est plus éloigné de la vérité ! Sans doute, une fois marié, il devient quelquefois avare, mais, pour ce qui touche à sa première passion, il écarte très souvent toute considération d'intérêt ; et il se met, sans aucune préoccupation, comme on dit, la corde au cou, c'est à dire dans la misère, cédant entièrement à son tendre sentiment. On pourrait trouver une foule de chansons donnant, pour la morale, un démenti à celle de *an hani gouz*. Les chansons d'amour, chez les Bretons, sont innombrables ; il n'est guère de jeune soldat qui, avant de quitter le pays, ne veuille en composer une en l'honneur d'une fiancée, car le désir du mariage se fait sentir de bonne heure chez lui, et il est rare qu'il n'épouse pas, en rentrant dans ses foyers, celle à qui il avait promis fidélité. *Patius mori quam fœdari*. Cela se passait ainsi, souvent même dans le temps où les jeunes soldats faisaient sept ans de service. — Le 1^{er} couplet et le refrain de *an hini gouz* sont si contraires au sentiment naturel et habituel des Bretons, qu'ils en ont fait gorge chaude, en les faisant suivre d'autres couplets de fantaisie, où l'ironie se montre sous les formes les plus

grotesques (1); mais une version que nous avons recueillie se termine par deux couplets et un refrain final d'où paraît se dégager la vraie morale de la chanson.

Les voici :

Ha koulskoudé d'euz pa soñjañ,	Et cependant quand j'y pense,
An hani iaouang é'r goantañ.	La jeune est bien jolie.

An hani iaouang é'r goantañ,	La jeune est la plus jolie,
An hani iaouang a garañ.	C'est la jeune que j'aime.

An hani goañt	La jolie,
Eo va c'hoañt,	C'est mon désir ;
An hani goañt	La jolie,
Eo zur !	C'est sûr !

— On voit que pour la fin, le refrain est changé et que le sens moral de la chanson est tout différent.

— On a voulu voir dans *An hani gouz* un chant national des Bretons; il n'en a pas du tout le caractère; c'est une simple chanson d'amour, d'une mélodie pure et charmante, dont l'air, devenu populaire, se chante partout.

L'air et la chanson sont très anciens, car il en est fait mention dans un manuscrit breton copié à la fin du siècle dernier par M. du Botmeur et extrait des œuvres du Père Maunoir, jésuite, qui écrivait vers l'an 1650. A la page 70 de ce manuscrit, déposé à la Bibliothèque de la marine du port de Brest, on peut remarquer un cantique breton qui se chante, dit l'auteur, sur l'air de « *An any gôz* » de cette chanson : « *Great gant an drouc-speret ha*

(1) Ainsi par exemple :

An hani gouz deuz Treglañviz	La vieille de Tréglanviz
Peder godel war he hiviz	Quatre poches à sa chemise
Ha peder godel war hi broz	Et quatre poches à sa robe
Chetu dillad ann hini goz !	Voilà la toilette de la vieille !

— 345 —

commun é mesk an dud « (faite par le démon et commune parmi le peuple.)

— Nous engageons le lecteur à consulter « *La Bretagne poétique*, de M. O. Pradère (1) qui parle de cette chanson et en donne un texte complet. Voici la traduction qu'il en a faite en vers français :

Oui, c'est la vieille toujours
La vieille mes amours !

Et pourtant, à ce que je vois
La jeune est plus belle cent fois.

La jeune est belle assurément,
Mais la vieille a de bon argent.

Pour boire, le jour du pardon,
D'argent la vieille me fait don.

La vieille pense à mon bonheur,
C'est elle qui plaît à mon cœur.

A ceux de la ville, pourtant,
La jeune plaît mieux cependant.

Bien droite la jeune se tient
Voutée un peu, l'autre devient.

Le pas de la jeune est fringant,
Celui de la vieille est pesant.

La vieille a de longs cheveux blancs,
L'autre a des cheveux blonds charmants.

(1) Ancien membre en renom de la Société académique de Brest.

— 346 —

Elle a le teint roux du plantin,
L'autre, de la neige a le teint.

Oui, la jeune en a la blancheur,
Mais me regarde avec froideur.

Cependant, je ne sais pourquoi
Fait tic tac mon cœur en émoi.

Lorsque je frappe à sôn logis,
Tic tac fait mon cœur tout surpris.

Va-t'en bien loin ! fuis de ces lieux,
Ma vieille à moi vaut cent fois mieux.

Ma vieille à moi vaut cent fois mieux,
Ses airs ne sont pas dédaigneux.

Des filles, les airs engageants,
Sont connus aux trois continents (1).

Leurs cœurs frivoles ne sont bons
Qu'à se moquer des Bas-Bretons.

Lorsque je mets sur ses genoux
Ma main, la vieille rit tout doux.

La vieille est du pur sang Breton,
L'autre de Gauloise a le nom.

(1) Il paraîtrait qu'à l'époque où cette chanson a été composée, l'Amérique n'était pas encore découverte, le texte porte :

Diaked ann dimezelled
Diaked é tri ran■ ar bed.

Ce qu'il faut traduire ainsi : *Les filles sont inconstantes dans les trois parties du monde*; par dimezelled il faut entendre les filles qui ne sont pas des paysannes.

— 347 —

Nargue du Gaulois corrompu,
Dans sa peau de diable cousu !

Nargue de la Gauloise aussi
Son pied fourchu sent le roussi !

Après trois jours chacun est las
De l'Etrangère et des frimas.

S'il s'agit d'engager sa foi,
De la Bretonne parlez-moi !

Je serai sourd à cet affront
Que Bretonne est ridée au front.

Pour être un peu ridé, réduit,
En est-il plus mauvais le fruit ?

Trouve à redire qui voudra,
Les blés coupés on les battra.

Trouve à redire qui voudra,
A la vieille on me mariera.

Nous dormirons dans un lit clos
Tous les deux contents et dispos.

Plus vieille que le monde entier
Fut-elle, je veux la choyer !

Car c'est la vieille, toujours
La vieille mes amours !

Suivant M. Pradère, la vieille représente la Bretagne et la jeune la France. Le fait est simplement que le héros préfère une femme vieille à une jeune et séduisante, parce que la première lui inspire plus de confiance.

— 348 —

Notre finale avec son refrain sont encore plus catégoriques. Est-ce le texte primitif, nous l'ignorons ; mais il donne un démenti patent à la morale que l'on attribue généralement à cette chanson, en lui enlevant tout ce qu'elle a de prosaïque.

— Quoiqu'il en soit, la version donnée par M. Pradère doit être interprétée dans le sens que le Breton préfère une Bretonne, quelle qu'elle soit, à une Gallaïse ou Etrangère.

Bien que M. Pradère mette en jeu l'antagonisme séculaire de la France et de la Bretagne, la politique n'a rien à voir, selon nous, dans cette dispute entre la jeune et la vieille. Ajoutons que les couplets et le refrain connus jusqu'à présent n'étaient pas appréciés ; l'air seulement a été goûté, à tel point qu'il est devenu national et typique dans les chants de la Bretagne. Remarquons, d'ailleurs, qu'en fait de poésie populaire, ce qui n'est pas beau à dire, peut quelquefois se chanter et que, pour le cas présent, c'est l'originalité et l'air qui ont fait le succès de la chanson.

Brest, le 15 février 1896.

Alfred BOURGEOIS.